



## Congé payé imposé après un arrêt maladie

Par **kduterte**, le 15/11/2011 à 13:10

Bonjour,

mon employeur m'impose de prendre 3 semaines de congés payés à la fin de mon arrêt de travail. A-t-il le droit?

J'ai été en arrêt de travail et durant cette période j'avais posé 2 semaines de congés payés. Donc ceux-ci reportés, et mon employeur m'a envoyé une lettre me disant que c'est congé devront être pris avant fin Novembre 2011.

Je devais reprendre le travail demain et j'apprends que mon employeur m'a mis en congé pour 3 semaines, a-t-il le droit sans m'avoir consulté?

Cordialement

Par **P.M.**, le 15/11/2011 à 13:41

Bonjour,

C'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés et en cas de report de ceux-ci, il n'y a pas de règle précise...

Par **kduterte**, le 15/11/2011 à 13:42

Je suis d'accord pour 2 semaines mais pourquoi 3 semaines du coup j'ai une semaine imposée

Par **P.M.**, le 15/11/2011 à 13:49

Bien sûr, cela je l'ignore et vous n'aviez pas précisé que les dates de la 3<sup>e</sup> semaine n'étaient pas déjà fixées...

De toute façon, toutes les dates des congés payés peuvent être imposées par l'employeur même s'il doit respecter une certaine procédure...

Par **kduterte**, le **15/11/2011** à **15:20**

Aucune procédure, on m'a appelé aujourd'hui pour me dire que j'étais en congé pour 3 semaines.

Par **P.M.**, le **15/11/2011** à **16:33**

Alors demandez des comptes à l'employeur par lettre recommandée avec AR car vous semblez vous tromper d'interlocuteur en m'interpelant de la sorte alors que j'essaie de vous informer...

Merci pour votre attention...

Par **kduterte**, le **15/11/2011** à **16:36**

J'ai posé ma question car je ne savais pas si mon patron est dans son droit d'imposer des congés sans me prévenir (si par téléphone la veille de ma reprise) et quoi faire juridiquement ou autre afin de régler le problème.

Par **P.M.**, le **15/11/2011** à **17:03**

Je vous ai dit, il conviendrait d'abord de lui demander des comptes par lettre recommandée avec AR, vous auriez dû d'ailleurs exiger un écrit lors de l'appel téléphonique...

Je vous propose [ce dossier](#)...

Par **kduterte**, le **15/11/2011** à **17:11**

Je vous remercie pour votre réponse

Par **Jj972**, le **20/12/2016** à **13:12**

Bonjour.

Je suis en arrêt maladie et mon patron m'im forme qu'il veut qu'à la fin de mon arrêt je sois solde mes congés qui ont déjà été programmés pour une autre période. Et validés. En a-t-il le droit ?

Par **P.M.**, le **20/12/2016** à **13:16**

Bonjour,  
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...